

---

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Toucy qui refuse d'accepter la paix, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Toucy qui refuse d'accepter la paix, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 86;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30201\\_t1\\_0086\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30201_t1_0086_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

rieux travaux, l'engage à rester à son poste, et demande d'être autorisée à changer le nom de Saint-Etienne en celui de Val-Libre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités de division et d'instruction publique (1).

## 6

L'agent national du district de Perpignan envoie à la Convention le tableau de la vente des biens des émigrés, dont il résulte que les adjudications faites depuis le 27 frimaire jusqu'au premier ventôse, s'élèvent à 359,531 liv., et qu'il y a une différence de 104,161 l. 15 s. 8 d. du résultat des ventes à celui des estimations (2).

Quoique les Espagnols, dit-il, occupent une partie du territoire de ce district, l'esprit public est à la hauteur des circonstances, et un ardent républicanisme enflamme tous les cœurs. Montagne sainte ! les habitans de ce district espèrent que tu resteras à ton poste, et que tu contribueras à lancer les foudres contre les ennemis de la République (3).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines.

## 7

La société populaire de Toucy annonce son vœu de ne faire de paix que lorsque tous les ennemis intérieurs et extérieurs de la République seront exterminés, et voue infamie et mort à quiconque osera en parler avant cette époque.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi du comité de salut public (4).

## 8

Les sans-culottes de la société populaire de Thiers félicitent la Convention d'avoir rejeté la paix offerte par les tyrans : « point de répit aux assassins de la liberté, disent-ils, la guerre et toujours la guerre; lorsque tous les peuples seront heureux, nous dirons, la paix. »

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (5).

## 9

Les officiers municipaux de la commune de Sigy (6) annoncent que cette commune, qui

(1) P.V., XXXIII, 29-30. B<sup>in</sup>, 15 vent. ; J. Sablier, n° 1179.

(2) P.V., XXXIII, 30. B<sup>in</sup>, 15 vent. ; M.U. XXXVII, 248 ; J. Sablier, n° 1179 ; Mon., XIX, 638 ; Ann. patr., n° 429 ; Débats, n° 533, p. 210 ; J. Paris, n° 430.

(3) C. Eg., n° 565.

(4) P.V., XXXIII, 30. B<sup>in</sup>, 15 vent.

(5) P.V., XXXIII, 30. B<sup>in</sup>, 15 vent.

(6) Seine-et-Marne.

n'est composée que de 22 feux, vient de déposer pour les défenseurs de la patrie, 18 chemises et autres effets et 40 s. Ils demandent le ci-devant presbytère et l'église pour en faire la maison commune et publier les lois.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (1).

## 10

L'agent national du district de Chauny annonce qu'on a ôté des églises de ce district les cuivres, fers et plombs pour écraser nos ennemis, et qu'on les dépouille aujourd'hui des autres guenilles dont le charlatanisme sacerdotal les avoit farcies.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Chauny, 4 vent. II. Au présid. de la Conv.] (3)

« Des sans-culottes peuvent maintenant venir habiter les cy-devant églises de notre district, des commissaires patriotes qui en ont d'abord ôté les cuivres, fers et plombs pour écraser nos ennemis, les dépouillent maintenant, des guenilles dont le charlatanisme sacerdotal les avoit farcies ; mises en valeur plus réelles, ce sont encore des ressources qui augmenteront la masse inépuisable de nos moyens pour continuer la guerre ».

Ch. ROBERT (agent nat.).

## 11

La société républicaine de Mende félicite la Convention d'avoir créé et sauvé la République par les grandes mesures qu'elle a prises; elle énonce son vœu de ne point faire de paix avec les tyrans, et demande qu'on déclare suspects tous ceux qui en parleront : elle applaudit au décret qui accorde la liberté aux gens de couleur, et demande le rapport de la loi du 5 brumaire, qui déclare que les ventes et achats du bétail sur pied continueront de se faire de gré à gré.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Mende, s. d.] (5).

Citoyens représentans du peuple,

Les histoires de tous les temps n'offrent nulle part rien de comparable à notre Révolution ; mais nulle part aussi les fastes de l'univers entier n'offrent aucune idée des travaux qui vous immortalisent ; et vous avez été sans guide, comme cette Révolution est sans exemple. Votre génie est celui de la création. L'ardeur de votre zèle pour les grands intérêts de la nation a électrisé les cœurs du feu du patriotisme, et l'a propagé dans toute la République, en pro-

(1) P.V., XXXIII, 30. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2° suppl.)

(2) P.V., XXXIII, 31.

(3) C. 295, pl. 988, p. 24.

(4) P.V., XXXIII, 31. B<sup>in</sup>, 15 vent. ; Mon., XIX, 638 ; J. Sablier, n° 1179.

(5) C. 295, pl. 988, p. 25.